

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Trans-sur-Erdre

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/237 en date du 27 août 2018 une enquête publique est ouverte à la mairie de Trans-sur-Erdre, pendant une période de 32 jours, du mardi 18 septembre 2018 à 9h00 au vendredi 19 octobre 2018 à 17h00, portant sur la demande présentée par la SARL du « parc éolien de Trans-sur-Erdre » en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien, composé de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Trans-sur-Erdre.

Cette installation, soumise à autorisation, est rangée sous le n°2980-1° de la nomenclature des installations classées.

M. Jean LE MOINE, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de Trans-sur-Erdre, les observations du public aux dates et heures ci-après :

– mardi 18 septembre	de 09 h 00 à 12 h 00 :	mairie de Trans-sur-Erdre
– samedi 22 septembre	de 09 h 00 à 12 h 00 :	mairie de Trans-sur-Erdre
– lundi 1er octobre	de 09 h 00 à 12 h 00 :	mairie de Trans-sur-Erdre
– mercredi 10 octobre	de 14 h 00 à 17 h 00 :	mairie de Trans-sur-Erdre
– vendredi 19 octobre	de 14 h 00 à 17 h 00 :	mairie de Trans-sur-Erdre

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier papier d'enquête publique et sur un poste informatique en mairie de Trans-sur-Erdre aux jours et heures d'ouverture habituels des services au public. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, en mairie de Trans-sur-Erdre.

Les observations et propositions pourront également être adressées par voie postale au commissaire-enquêteur en mairie de Trans-sur-Erdre (4 Place de l'Église – BP1 - 44440 Trans-sur-Erdre) ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.eolien.trans@gmail.com. La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte. Les observations seront mises à la disposition du public sur le site internet de la préfecture.

La consultation du dossier d'enquête publique est également possible sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique: www.loire-atlantique.gouv.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique (Direction de la coordination, des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau des procédures environnementales et foncières) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Trans-sur-Erdre pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès de la SARL du parc éolien de Trans-sur-Erdre, ayant son siège 29 rue du Danemark – 56400 Brech.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par la préfète assortie de prescriptions d'exploitation ou de refus.